

Table des matières

CHAPITRE 1: LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT	343
A. Historique du Sommet	344
B. Travaux préparatoires et objectifs du Canada	348
C. Les objectifs globaux	348
D. Que s'est-il passé à Rio?	349
1. Agenda 21 (parfois aussi appelé Action 21)	350
2. Déclaration de principes sur les forêts	351
3. La Commission du développement durable (CDD)	352
4. La Déclaration de Rio	352
5. Convention sur la biodiversité	353
6. Convention cadre sur les changements climatiques	353
CHAPITRE 2: MISE EN OEUVRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	355
CHAPITRE 3: LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE	363
LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE	363
LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE	363
A. La Convention en bref	363
B. La Convention dans l'optique du Canada	364
VERS UNE STRATÉGIE NATIONALE EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ BIOLOGIQUE	365
A. Ressources documentaires	365
B. La valeur économique de la biodiversité	367
1. Les instruments économiques	367
2. Internalisation de la valeur de la biodiversité	368
C. Protéger les espèces et les espaces	369
D. Mesures législatives	371
CHAPITRE 4: CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	375
MISE À JOUR DES DONNÉES SCIENTIFIQUES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	375
LA NÉGOCIATION DE LA CONVENTION	377
PORTÉE DE LA CONVENTION	378
OPTIONS RÉALISTES POUR ATTÉNUER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	380
A. Mesures nationales	380
B. Autres initiatives	382
CONSIDÉRATIONS PRATIQUES ET ORIENTATION GÉNÉRALE	388